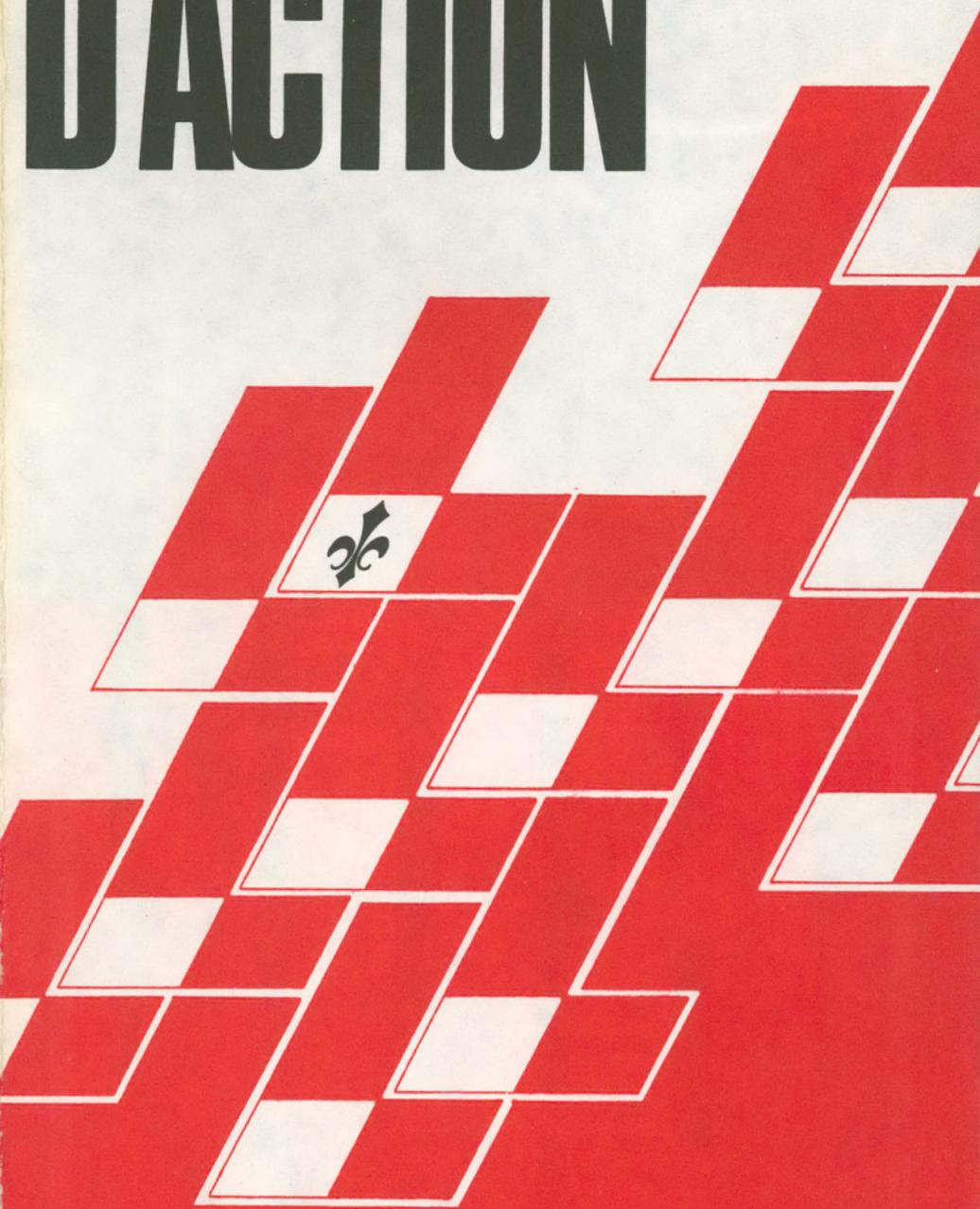


UN NOUVEAU PROGRAMME D'ACTION



LE PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC

NON AU SÉPARATISME

L'option du Parti Libéral du Québec est claire et précise, c'est celle du fédéralisme canadien.

Le séparatisme doit être rejeté parce qu'il condamne le Québec à **des retards tragiques sur le plan de son développement** et parce qu'il expose les Québécois, surtout les plus défavorisés d'entre eux, à subir **d'irréremédiables blessures économiques et sociales**.

Toutes les sociétés développées du monde cherchent à renforcer les liens qui les unissent les unes aux autres. L'Europe des neuf est à se construire. D'abord, un simple Marché Commun, la **Communauté Européenne** se dirige vers une **union monétaire qui entraîne la création d'un lien fédéral** en raison de la nécessité d'en arriver à l'uniformisation des politiques économiques, fiscales et sociales **pour soutenir la valeur de la monnaie commune**.

Inacceptable dans ses conséquences économiques et sociales pour les Québécois, le séparatisme assorti d'une union monétaire est en conséquence **parfaitement inutile** pour le Québec puisqu'il ne conduirait en pratique qu'à une souveraineté fictive, illusoire et éphémère, une souveraineté que les Québécois auraient très chèrement payée et **qui n'est absolument pas nécessaire**.

L'équipe libérale croit fermement en la possibilité de bâtir ici une société québécoise moderne, dynamique et créatrice tout en partageant avec le reste du Canada la plénitude de l'expérience canadienne.

Le Québec + le Canada

Le besoin de décentralisation du fédéralisme correspond à une donnée de fait de la réalité canadienne. **Le fédéralisme décentralisé**, c'est d'abord une question de stricte efficacité des politiques de l'Etat.

Le gouvernement du Québec a une responsabilité particulière en regard de la permanence et de l'épanouissement de la langue et de la culture françaises au Canada et sur le continent nord-américain. Puisque le Québec est et demeurera le principal foyer d'expression de la culture française au pays, son Gouvernement ne peut abandonner à d'autres une telle responsabilité.

L'idée de **souveraineté culturelle** exprime précisément le degré de liberté d'action nécessaire

au Québec à l'intérieur du Canada pour se doter, sur le plan interne et externe, de politiques et de programmes nécessaires à la sauvegarde et au développement de la langue et de la culture françaises.

Chercher à bâtir un Québec culturellement sûr de lui-même, ce n'est pas renoncer au Canada. Bien au contraire, c'est chercher à enrichir la personnalité culturelle canadienne du dynamisme et de la vitalité de la langue et de la culture françaises.

Le fédéralisme économique

Il y a aussi la pratique du fédéralisme qui lui permet d'évoluer, de s'adapter aux conditions changeantes et d'apporter des solutions concrètes aux problèmes de tous les Canadiens.

Cette pratique du fédéralisme, c'est essentiellement celle des relations intergouvernementales, i.e. les relations fédérales-provinciales et inter-provinciales.

A ce niveau se construit le véritable **fédéralisme économique**, celui qui cherche à assurer une juste répartition de la richesse nationale entre les diverses régions du pays et les citoyens.

C'est dans cette perspective que **la préparation des dossiers de négociations devient extrêmement importante**.

Des ententes ont pu ainsi être conclues pour le plus grand avantage des Québécois: entre autres, le nouveau programme d'allocations familiales, l'aménagement de l'aéroport Mirabel, le développement de l'Est du Québec et les zones spéciales, l'extension du réseau routier québécois, la réforme fiscale et l'élargissement de la formule de péréquation, l'enseignement des langues et l'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones, le déblocage et la réalisation de nombreux investissements privés, l'aidé juridique, les parcs nationaux.

L'équipe libérale entend maintenir cette approche pratique et fonctionnelle dans le domaine des relations intergouvernementales, puisque la preuve est maintenant faite que c'est de cette manière que **le fédéralisme devient rentable** et se révèle un instrument efficace de développement pour le Québec et de l'accroissement de la qualité de vie de ses citoyens.

**LE PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC OPTÉ DONC CLAIREMENT
POUR LE FÉDÉRALISME**

... POUR VOUS

...La Politique doit être l'instrument de l'amélioration de la qualité de votre vie.

La Politique doit retrouver au Québec sa véritable raison d'être, celle d'assurer à la société la pleine maîtrise de son évolution pour canaliser les forces du changement qui s'y trouvent dans le sens du développement et de la promotion de la liberté et de la dignité de l'homme.

Vous qui vivez dans les régions de Montréal et de Québec, vous de l'Outaouais et des Cantons de l'Est, vous du Saguenay - Lac Saint-Jean et de la Gaspésie, vous du Nord-Ouest québécois et du Bas du fleuve, vous de la Côte-Nord, de la Mauricie et des Bois-Francs.

Vous qui vivez à la ville ou en milieu rural.

Vous qui êtes seuls ou qui avez une famille. Vos enfants.

Vous qui êtes agriculteurs, commerçants, artisans, industriels ou professionnels. Vous, les travailleurs qui voulez jouir de la plénitude de vos droits de négocier librement et efficacement vos conditions de travail, votre salaire, votre sécurité. Pour vous et votre famille.

Vous, les jeunes et les femmes du Québec.

Vous, les personnes âgées.

Vous, qui avez droit au respect de votre langue et de votre culture.

Vous, qui avez droit aux loisirs et aux vacances.

Vous, qui avez droit à la santé, au travail, au logement, à la justice et à la sécurité de revenu.

Vous, qui désirez participer aux décisions de l'administration publique, de l'Assemblée nationale et des institutions économiques, sociales et culturelles. Des municipalités et des commissions scolaires. Des partis politiques.

Toutes ces réalités qui vous concernent et qui conditionnent dans une très large mesure la qualité de votre vie.

Oui, pour vous, le Québec peut partager l'ambition de faire de la politique l'instrument de l'amélioration de la qualité de votre vie.

Le Parti libéral du Québec a **pour vous** cette Politique et il vous la propose aujourd'hui.

LE TRAVAIL ACCOMPLI

L'économie québécoise est en pleine expansion

Objectif 1970: la création d'emplois. Aujourd'hui, c'est acquis.

- Une moyenne de quelque 125,000 nouveaux emplois cette année.
- Le projet de la Baie James est en voie de réalisation.
- La mise en valeur des ressources naturelles et agricoles et le développement industriel et commercial connaissent un progrès accéléré dans toutes les régions du Québec.

La situation financière du Québec est excellente

Objectif 1970: l'efficacité administrative. Aujourd'hui, c'est acquis.

- Quatre budgets consécutifs sans hausse de taxes, et bien plus, des diminutions d'impôts à 125,000 contribuables additionnels à faible revenu qui n'ont plus à payer d'impôts.
- Le déficit budgétaire du Québec a été réduit de même que le coût des emprunts, économisant aux contribuables des dizaines de millions de dollars.
- Les méthodes de gestion administrative et budgétaire ont été réformées en vue d'éliminer le gaspillage.

La sécurité et la justice sociale ont été accrues

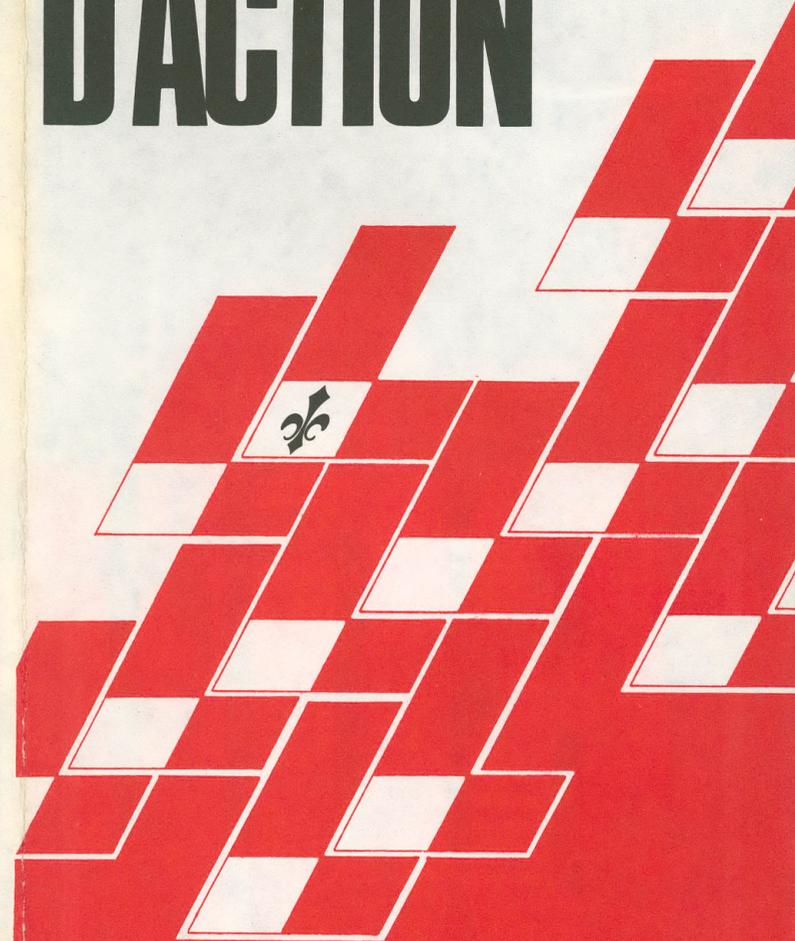
Objectif 1970: le progrès social. Aujourd'hui, c'est acquis.

- L'assurance-maladie est enfin là, éliminant la barrière de l'argent pour se faire soigner.
- Les prestations sociales pour les personnes âgées, les infirmes, les aveugles et les défavorisés ont été haussées.
- Les services d'un avocat ou d'un notaire peuvent être obtenus gratuitement et une loi protège le consommateur.

Le climat social est enfin devenu meilleur

**BOURASSA CONSTRUIT
VOTONS LIBÉRAL**

UN NOUVEAU PROGRAMME D'ACTION



LE PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC

BÂTIR LE QUÉBEC...

C'est la croissance économique qui fait la force réelle d'un peuple.

Condition première du développement équilibré de la société, la croissance économique est à la source de la sécurité et de la prospérité du citoyen et de sa famille.

Prospérité et sécurité qui commandent la permanence de l'adhésion du Québec au principe de la **libre entreprise** et au **système fédéral canadien**.

C'est la qualité de vie de chaque Québécois et de chaque famille québécoise qui en dépend.

Le Québec moderne est apparu dans cet élan extraordinaire qui a marqué les années '60.

Très tôt, cependant, le mouvement connut ses premières difficultés. La violence. L'extrémisme. Et surtout, ce trop grand nombre de Québécois condamnés par le changement à vivre en marge de la nouvelle société. Etrangers dans leur propre Cité. Et, quand l'économie connut à son tour ses premières défaillances, tout risqua d'être compromis. Nous étions au seuil d'une nouvelle décennie, les années '70.

Le défi à relever alors, c'était de reprendre le contrôle de la situation. C'est par la croissance économique que nous pouvions y arriver. Et c'est ce qui fut fait.

Pour la première fois depuis 1960, toutes les conditions sont maintenant réunies pour entreprendre une **nouvelle étape**. Maintenant que nous en sommes là, **seul l'Avenir compte**.

En 1960, c'est une société moderne qu'il fallait bâtir; aujourd'hui c'est une société humaine qu'il faut aménager.

C'est, désormais, l'objectif que la Politique doit se fixer: **la qualité de vie du citoyen**.

Oui, le Québec peut partager avec les autres sociétés développées l'ambition de faire de la politique l'instrument de l'accroissement de la qualité de vie du citoyen.

C'est là l'essentiel du projet que le Parti libéral du Québec vous propose aujourd'hui.



PAR LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Créer des emplois et combattre le chômage dans toutes les régions du Québec.

Par des grands projets collectifs de développement économiques, tels la Baie James, le super-port pétrolier, l'aéroport Mirabel, l'établissement d'une usine d'uranium enrichi et **l'exploitation du potentiel touristique exceptionnel** du Québec.

Avec l'apport des commerçants, des artisans et de la petite et moyenne entreprise qui sera développée par l'accroissement de l'épargne et l'incitation à investir des québécois, par l'élargissement du rôle de la Société de développement industriel (S.D.I.), par l'intensification de la recherche économique et industrielle, par l'expansion des marchés d'exportation, des services techniques et d'assistance aux entreprises et aux commerces et par l'amélioration des structures d'accueil.

Par la mise en valeur de nos richesses naturelles: les mines, en favorisant la transformation au Québec du minerai extrait; **l'énergie**, en garantissant une meilleure complémentarité entre les différentes sources énergétiques disponibles; **la forêt**, en donnant suite aux dispositions de la première politique forestière du Québec déjà rendue publique; **l'agriculture**, en assurant la rentabilité des fermes et des revenus acceptables aux agriculteurs par l'adoption d'un plan complet de zonage agricole, l'augmentation substantielle des mesures de crédit, la diversification des productions, la formation de la main-d'oeuvre, l'efficacité des programmes de mise en marché et le développement du secteur agro-alimentaire; **les pêcheries maritimes**, en augmentant l'aide financière et technique et en améliorant les équipements, le système de transformation et de mise en marché.

Par le développement du système routier, tant des grands axes routiers que de la **voierie régionale et rurale**, des **transports en commun**, des **transports maritimes et aériens**, **les traversiers et les aéroports régionaux**.

Augmenter le pouvoir d'achat et limiter les inconvénients de l'inflation.

Par l'injection d'un milliard de dollars dans le nouveau programme d'allocations familiales **exemptes d'impôt**, ce qui accroîtra substantiellement le pouvoir d'achat de toutes les familles québécoises.

Par l'augmentation de la productivité agricole qui permettra de mettre en marché des denrées alimentaires de qualité et à coûts abordables.

Par la surveillance gouvernementale du coût des biens et services indispensables au citoyen et à sa famille, tels les médicaments, le gaz, le pétrole et l'électricité, l'assurance-automobile, etc.

Par l'élargissement des responsabilités et des pouvoirs de l'Office de la protection du consommateur.

AINSI L'ÉQUIPE LIBÉRALE S'ENGAGE À ASSURER LA PROSPÉRITÉ ET LA SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC.



PAR UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ

La priorité en matière d'éducation est de **dégager les structures scolaires des contraintes bureaucratiques**, par la décentralisation **réelle** de l'administration scolaire et par **l'assouplissement des normes budgétaires et pédagogiques**.

Une attention prioritaire sera apportée à **l'amélioration du climat dans les écoles**, au niveau secondaire principalement, **en associant les parents** aux efforts du ministère de l'Éducation et des autres responsables de la formation des étudiants.

En collaboration avec l'OPTAT, un programme intensif de **lutte contre la drogue** sera entrepris dans tous les établissements scolaires du Québec.

De **nouveaux programmes** seront développés par le ministère de l'Éducation pour répondre aux besoins de **l'éducation des adultes**, de **l'éducation en milieux défavorisés**, des **écoles maternelles** et des **services d'aide aux étudiants**.

Les conclusions de l'enquête du Conseil supérieur de l'Éducation sur le **fonctionnement des Cégeps** seront appliquées au niveau des structures collégiales, de l'administration générale et des contenus pédagogiques.

Les programmes de formation de la main-d'oeuvre, les budgets et les effectifs qui y sont consacrés, seront regroupés au sein du ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre, afin **d'accroître la productivité des argents consacrés à la formation d'une main-d'oeuvre compétente et qualifiée**.

Les activités sportives contribuent à la formation du citoyen et prennent une nouvelle dimension chez nous à l'approche des Jeux Olympiques; **le Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports élargira sa participation aux Jeux du Québec. Un Institut provincial des sports sera créé.**

Toutes les dépenses de l'État en matière de loisirs seront regroupées sous une même autorité afin de **développer les activités de loisirs pour toutes les catégories de citoyens** et de permettre **aux Conseils régionaux de loisirs** de disposer des moyens et des ressources nécessaires à l'efficacité de leur action.

L'Office de la Langue française sera transformé en une **Régie de la Langue française munie de pouvoirs additionnels** qui lui permettront de surveiller l'application des mesures linguistiques prises pour promouvoir le français dans les domaines du travail, des professions, des contrats commerciaux, de l'étiquetage.

AINSI L'ÉQUIPE LIBÉRALE S'ENGAGE À DÉVELOPPER L'ÉDUCATION ET LES LOISIRS AU QUÉBEC



PAR LA JUSTICE SOCIALE

Avec une politique pour la famille, par la hausse, dès le 1er janvier 1974, des **allocations familiales** à l'avantage des familles à faibles et moyens revenus:

Allocations mensuelles de \$15. à \$42. exemptes d'impôt pour tous les enfants âgés de moins de 18 ans.

- \$15. à l'enfant de premier rang
 - \$22. à celui de deuxième rang
 - \$33. à celui de troisième rang
 - \$37. à celui de quatrième rang
- + une prime de \$5. pour les enfants âgés de 12 à 17 ans.

Exemple: une famille de 3 enfants âgés de moins de 12 ans recevra \$70. par mois, soit \$840. par année.

Avec la création d'un tribunal spécial pour les questions familiales et de l'enfance, la promotion des **droits de la femme**, le **développement des garderies**, la construction de logements, les activités de loisirs et les vacances familiales, la protection du **caractère familial des exploitations agricoles**.

Avec une politique pour les personnes âgées, par la **réduction des tarifs** dans les transports en commun, la hausse de leurs prestations sociales, le **développement des foyers d'hébergement**, des services à domicile et des activités socio-culturelles.

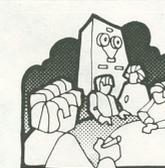
Avec une politique pour le consommateur, par la révision de la Loi de la protection du consommateur en vue d'en **accroître l'efficacité et de réglementer d'autres activités** comme celles des agences de perception, la vente des biens au comptant, la réparation d'automobiles, la publicité en matière de crédit. **Les compagnies de prêts et de finance**, la question de la publicité faite par les banques et les institutions financières et le problème de la **vente sous pression de terrains** feront l'objet de **nouvelles lois pour la protection du public**.

Avec une politique d'incitation au travail, par l'intégration des programmes d'allocations familiales et sociales, permettant aux bénéficiaires de l'aide sociale de disposer de revenus suffisants tout en les incitant à travailler.

Avec la réforme de la justice, par l'adoption d'une charte des droits de l'homme et d'un nouveau système de nomination des juges, la réorganisation des tribunaux civils et l'intensification de la lutte au crime organisé.

Avec une politique de protection de l'environnement, en développant les programmes de création d'espaces verts, d'assainissement des eaux et de lutte à la pollution industrielle, visuelle et par le bruit.

AINSI L'ÉQUIPE LIBÉRALE S'ENGAGE À PROMOUVOIR LE PROGRÈS SOCIAL DU QUÉBEC.



AVEC LA PARTICIPATION DU CITOYEN

Le Conseil des ministres et les commissions parlementaires se rapprocheront des citoyens en allant tenir des séances dans toutes les grandes régions du Québec.

Les services régionaux des ministères verront leur pouvoir de décision augmenter pour répondre plus efficacement aux besoins du milieu.

L'administration **développera ses moyens d'information** au public pour que le citoyen sache rapidement et facilement **où et à qui s'adresser** pour obtenir les informations qu'il désire.

Les relations de travail dans les secteurs public et parapublic seront réévaluées de façon à ce que le personnel de la Fonction publique obtienne un contrat de travail juste et équitable, tout en **permettant à l'État de garantir aux citoyens, en toutes circonstances, le maintien des services essentiels à leur santé et à leur sécurité**.

Le rôle du **Protecteur du citoyen** sera élargi pour **corriger les abus du pouvoir discrétionnaire des fonctionnaires** et améliorer les relations fonctionnaires-citoyens.

La volonté d'**humanisation des services de santé et des services sociaux** fera l'objet d'une attention prioritaire par une plus grande participation du citoyen à l'administration de ces institutions, l'amélioration des procédures d'accueil et de la disponibilité des médecins et des agents de sécurité sociale et le développement des soins et services à domicile.

Les municipalités, qui sont les plus proches des besoins du citoyen, disposeront des ressources nécessaires à leur fonction. **Il n'y aura pas de fusion forcée.**

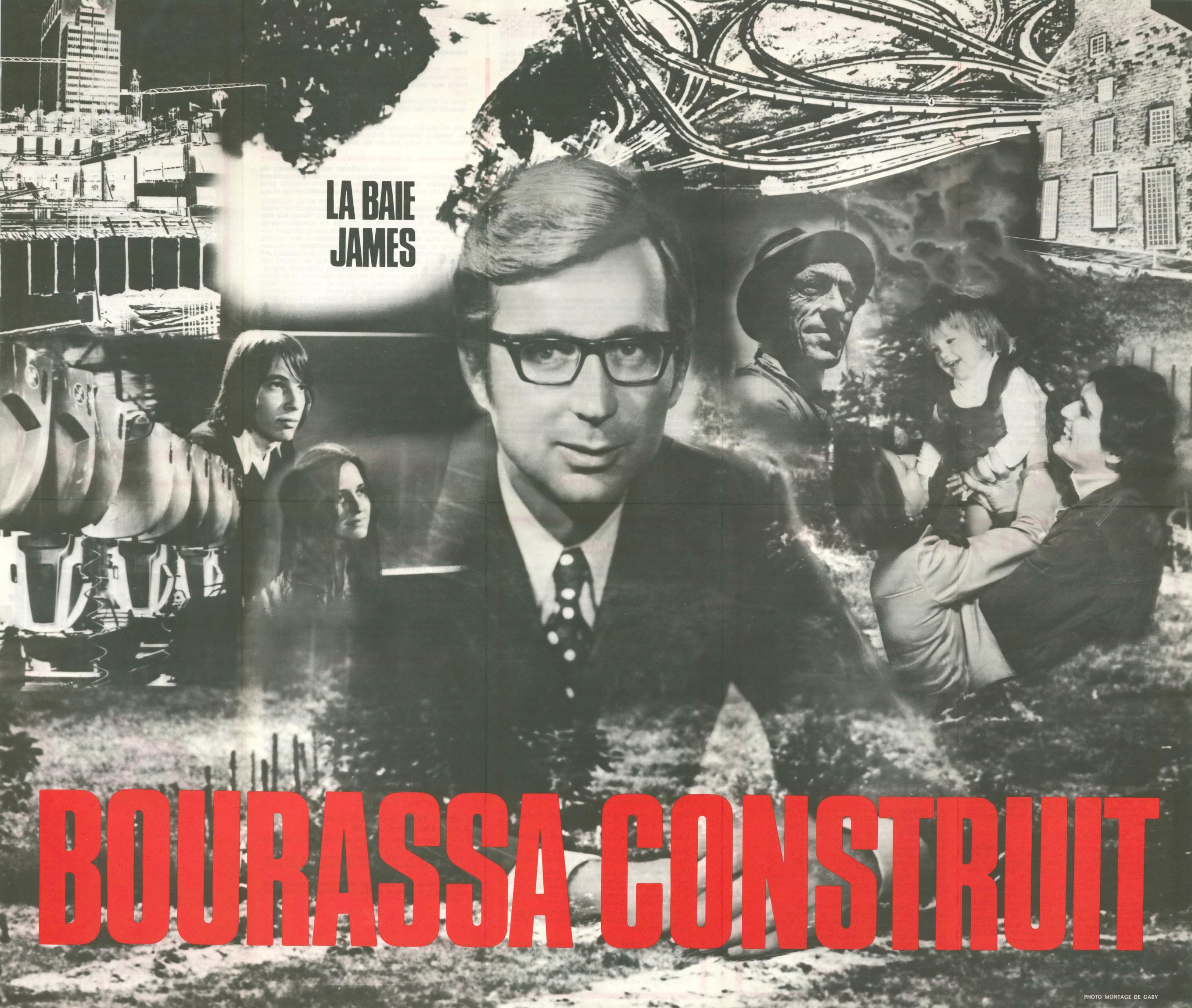
Les structures de **participation du citoyen à la vie économique** seront développées pour réaliser une meilleure concertation des efforts entre les différents agents de la vie économique: l'État, l'entreprise, le **mouvement coopératif** et les associations économiques, les syndicats et les travailleurs.

Le Code du travail sera amendé de façon à **améliorer les procédures de négociation des conventions collectives des travailleurs**.

La réforme électorale sera complétée pour doter le Québec d'un **système électoral moderne, juste et équitable**.

Le financement permanent et public de tous les partis politiques permettra au citoyen d'apporter sa contribution à la vie et aux activités des partis.

AINSI L'ÉQUIPE LIBÉRALE S'ENGAGE À ACCROÎTRE LA QUALITÉ DE LA VIE DÉMOCRATIQUE AU QUÉBEC.



**LA BAIE
JAMES**

BOURASSA CONSTRUIT